L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 AOUT 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR [illegible] MAGNE & WESSE, [illegible] et No. 73 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 11 AOUT 1847.

[illegible] CONGRÈS 2e DISTRICT.

B. G. THIBODEAUX.

[illegible]

NOUVELLE DE MATAMOROS ET DE VERA CRUZ.

[illegible]

Bureau de Santé—Le chiffre des enterrements du 9 aout à neuf heures A. M., au 10 à la même heure, a été de 45—dans ce nombre sont compris huit enfants au-dessous de dix ans—Morts de fièvre jaune, 24.

Election du Tennessee—Les journaux de Memphis rapportent qu'a Memphis et à South-Memphis, la majorité de N. S. Brown, candidat whig à la place de gouverneur, était de 277; celle de W. Harris, candidat whig pour le Congrès, était de 251, majorité que partageaient également les autres candidats whigs du ticket. Il y a deux ans, ce comté ne donnait que neuf voix de majorité aux whigs!!

On avait dit que le lieutenant Niles s'était noyé dans le sinistre du vapeur *Yazoo*. Il n'en est rien cependant. Cet officier, au moment où le bateau a heurté le chicot, s'est jeté dans le fleuve et a été recueilli par un canot que montait un nègre. Il se rendit à Freeport, puis de là dans notre ville, d'où il s'est embarqué pour St-Louis à bord du vapeur *Convoy*.

Forces du général Taylor.—Un correspondant qui écrit de Matamoros au *National Intelligencer* de Washington sous la date du 13 juillet, donne le relevé suivant des forces qui restent sous les ordres du général Taylor. Ce relevé, dit-il, a été fait avec un soin extrême et doit être d'une grande exactitude.

A Buena Vista, Saltillo et dans les environs	2900 hom.	
A Monterey et dans les environs	750	
A Ceralvo	260	
Le 16e Reg. d'Inf., qui est reparti sur différents points, Mier, Camargo et Reynosa	1100	
Une partie du 12e Inf. à Mier	312	
Compagnie d'artillerie du cap. Hunt à Camargo,	90	
" d'Eclaireurs Texiens	70	
A Matamoros et dans les environs	1479	
Fort Polk, Pointe Isabelle	70	
Brasos Santiago	70	
Total	7101	
Vingt pour cent de déduction pour maladies &c.	1420	
Total effectif	5681 hom.	

Le général Taylor et les whigs du Maryland.—Le cinquième district congressionnel du Maryland a eu le 29 juillet dernier sa convention whig; et cette assemblée a adoptee, entre autre chose, le préambule et les résolutions qui suivent:

Attendu que durant un long service et notamment durant la guerre actuelle, le général Taylor, tout en ajoutant à la gloire des armes américaines et gagnant pour lui-même la renommée d'un héros, a déployé une pureté de patriotisme, une solidité de jugement, une vigueur d'esprit et une modération de caractère qui lui donnent des droits au respect et à la confiance de ses concitoyens et qui prouvent pleinement les éminentes qualités qu'il déploirait dans la vie civile: en conséquence,

Il est résolu par les whigs du 5me district congressionnel assemblés en Convention, qu'ils tournent avec orgueil et confiance leurs regards vers 1848, comme l'ère dans laquelle le général Taylor, comme le Père de la Patrie, quittera le service des camps pour entrer avec gloire dans les conseils du pays, en occupant la plus haute magistrature que puisse décerner un peuple reconnaissant.

A New-York, à Philadelphie et à Baltimore, les nouvelles venues par l'*Hibernia* ont eu pour effet de faire baisser le prix des céréales et des provisions. Le marché au coton est resté ferme.

Le professeur Olmstead désavoue formellement une opinion qu'on lui avait attribuée. D'après l'avis de ce professeur, disait-on, les fils télégraphiques devaient avoir pour effet de diminuer l'intensité et le nombre des orages. Il n'a rien prétendu de semblable; il a dit seulement que les fils du télégraphe faciliteraient probablement la transmission de l'électricité des nuages à la terre; mais l'action particulière qu'ils pourront exercer ne saurait en aucune façon modifier l'état général de l'atmosphère.

Orégon.—Le correspondant du *Patriot* de Baltimore annonce que le secrétaire de la marine vient de passer un marché avec le major Arnold Harris pour le transport des malles de Chagres à Astoria dans l'Orégon. Ce service se fera par des navires à vapeur de mille tonneaux chacun. Il sera en quelque sorte la continuation de la ligne desservie par Mess. Sloo & Co., depuis New-York à la Nouvelle-Orléans, la Havane et Chagres.

Pennsylvanie.—Le *Bulletin* de Philadelphie du 31 juillet annonce que l'intérêt sur l'emprunt de la Pennsylvanie doit être payé ce jour même dans les bureaux de la Banque de la Pennsylvanie. L'intérêt d'aout payé, il restera encore au Trésor, d'après ce même journal, un surplus de deux cent mille piastres.

Une nouvelle Babel.—Voici les langues qui se parlent maintenant à New-York: l'anglais, le français, l'allemand, le chinois, le mantchou, le persan, l'arabe, l'indoustani, le moresque, le congo, l'écossais, l'irlandais, le danois, le norvégien, le polonais, le suédois, le finnois, le russe, l'italien et le maltais, sans compter les langues mortes et les dialectes indiens.

Rio Janeiro.—On a reçu à New-York de nouvelles de Rio qui vont jusqu'au 29 juin. Les résidents américains attendaient avec impatience l'arrivée du nouveau ministre américain, M. Tod. Ils ont peu à compter sur les sympathies du gouvernement et du peuple brésilien. Ils ont besoin de protection. La frégate *Columbia* était à Rio, et le *Dunbridge* en croisière.

Chronique Locale.

Deuxième Cour de District.—*Habeas Corpus*.—Une affaire, qui promet d'être intéressante, s'est présentée hier devant la Deuxième Cour de District, présidée par le juge Canon. Voici le sommaire des faits. Une jeune fille, nommée Marie Lainé, et âgée de trois ans seulement, a perdu l'année dernière sa mère, morte de la fièvre jaune. L'orpheline fut recueillie par une femme de couleur libre, qui est morte elle-même il y a quelques semaines. M. Léminé réclama aussitôt et obtint la tutelle de l'enfant; c'était vers la fin du mois dernier. Mais madame Landreaux, qui est, dit-on, la marraine de Marie, avait déjà donné à la pauvre enfant un asyle chez elle, asyle qu'elle voudrait lui conserver mais dont le tuteur prétend tirer l'enfant. Les pourparler de part et d'autre aboutirent à un refus formel, de madame Landreaux de livrer sa filleule, et à une requête judiciaire adressée à la 2me Cour de District par M. Léminé. Celui-ci, invoquant ses droits de tuteur, assigne madame Landreaux à la barre du tribunal pour obtenir la délivrance de la jeune Marie. Les plaidoiries devaient avoir lieu hier: MM. Soulé et Mazureau se sont présentés comme avocats de M. Léminé, et M. Grymes comme conseil de la défenderesse. Cette dernière n'a pas produit sa filleule, comme l'exigeait l'assignation, et n'a pas fait elle-même acte de présence. Son avocat a expliqué à la Cour les motifs de cette absence: ce n'est que lundi, que madame Landreaux a reçu l'assignation; il lui était, par conséquent impossible de préparer sa défense. Elle aurait bien pu produire la jeune Marie, comme l'exigent les procédures en matière d'*habeas corpus*, mais cet acte matériel est loin d'être suffisant: il faut que la défenderesse se justifie de l'inculpation d'avoir illégalement retenu chez elle une jeune fille réclamée par son tuteur. Elle sollicite donc un délai de deux jours; elle sera prête jeudi matin à faire valoir sa défense. Les avocats du demandeur se sont d'abord opposés au renvoi, mais ils y ont ensuite accédé en exigeant simplement de M. Grymes la promesse que sa cliente s'abstiendrait d'ici là de toute nouvelle procédure qui pourrait altérer ou modifier essentiellement la nature de l'affaire. M. Grymes a engagé sa parole au nom de madame Landreaux, et l'affaire a été continuée au surlendemain, jeudi.

Recorder Genois.—Sur la plainte de Lyman Dervez, deux individus nommés James Fairbanks et Michael Toole ont été arrêtés et conduits devant le recorder Genois. Ils sont accusés d'avoir dérobé une somme de $110 en billets de banque, appartenant à M. Lyman. Leur examen aura lieu prochainement.—Le recorder a décerné un mandat [illegible] contre un nommé Perry Hauoland, prévenu d'avoir assailli et frappé la femme Eilen Fr[illegible].

Recorder Baldwin.—Ce magistrat a signifié à un nommé James Fitzgerald, arrêté sous prévention de voies de fait, qu'il serait jugé criminellement à la première Cour de District, et qu'il n'obtiendrait son élargissement provisoire qu'autant qu'il fournirait caution. L'accusé a donné la garantie demandée.—Un personnage nommé Dennis Drinn, a comparu aussi devant le recorder, sous prévention de voies de fait envers sa femme; le docteur Mercier a déclaré que la pauvre femme est à toute extrémité et qu'elle ne survivra probablement pas aux coups qu'elle a reçus. L'examen de l'accusé a été différé.—Thomas Hennessy, arrêté pour avoir frappé M. William Gilmore d'un coup de couteau à la poitrine, sera interrogé demain matin.

Recorder Seuzeneau.—La femme Catherine Caldwell, arrêtée par la garde pour délit de vagabondage, comparaissait hier devant le recorder de la 3me Municipalité. Elle a trouvé moyen de fournir un cautionnement de $500 en retour d'un mois de détention que lui avait d'abord infligé M. Seuzeneau.—L'esclave Henry, appartenant à M. F. Jaunau, a été arrêté, sous prévention d'avoir pénétré dans le logis de M. J. B. Fourcade, avec l'intention d'y commettre un vol ou quelque autre acte criminel. Le pauvre Henry, fort décontenancé, déclara [illegible] cependant à prouver que sa visite [illegible] je craignant, avait un tout autre but. Les [illegible] yeux d'une noire beauté l'y [illegible] vait pu se soumettre à leur influence magnétique.

que. Malgré lui, et en dépit de sa conscience qui parlait haut et fort, il a franchi toutes les bornes des devoirs et du respect que l'on se doit à soi-même en s'introduisant dans une maison étrangère sans en avertir les habitants. Amour! voilà bien de tes coups! Nous n'oserions affirmer que cette exclamation a été éjaculée par le malencontreux adorateur.—La femme de couleur libre, Fine Bognon a été arrêtée sous prévention de vol et de voies de fait. La plaignante est une autre femme de couleur nommée Henriette. L'instruction aura lieu prochainement.

Election d'un commissaire.—Le Conseil de la 1re Municipalité, dans sa dernière séance, a élu M. Armand Déjean, commissaire du 5e district, en remplacement de M. George Lauegan, décédé.

Enquêtes.—Le coroner a été appelé hier à pratiquer deux levées de corps. Un esclave, nommé Henry, appartenant au docteur Wharton, a été trouvé mort dans une maison de la rue Notaide, 2me Municipalité. Les médecins ont constaté une hypertrophie de cœur. On a également trouvé mort dans la maison No. 17, rue du Maine, un Italien, nommé Francisco Armeni, peintre de profession. Il a succombé, au dire du jury d'enquête, à une inflammation chronique du foie.

Conseil de la Municipalité No 2.—Le Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence du recorder Baldwin.

D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $10,040 02; les dépenses à $6,530 79; balance en caisse ce jour $3,509 23.

Le secrétaire donne lecture d'un message du Maire, suggérant au Conseil la nécessité de nommer des médecins et des pharmaciens pour secourir les indigents malades de la Municipalité, vu l'épidémie qui règne actuellement en ville. Le Maire recommande également au Conseil que la promenade de Triton, à partir de la rue du Camp au nouveau Canal, soit pavée, à l'effet de faciliter le commerce qui s'est étendu dans cette partie de la Municipalité.

Conformément au premier paragraphe de ce message, M. Prieson présente une résolution autorisant les différents aldermen à nommer un médecin et un pharmacien pour leurs districts respectifs, pour venir au secours des indigents malades de cette Municipalité. Le salaire des dits médecins est fixé à $100 par mois. Cette résolution donne lieu à une forte discussion de la part de plusieurs aldermen; mais elle est finalement adoptée.

La seconde partie du message est référée au comité des rues et débarcadères.

On donne lecture d'une communication de l'avocat de la municipalité, informant le Conseil que la Quatrième Cour de District a refusé de prendre connaissance du procès relatif à l'ouverture de la rue Roffignac; et demandant qu'il soit autorisé à porter ce procès à la Troisième Cour de District. Cette faveur lui est accordée.

Une communication du voyer, transmettant au Conseil plusieurs propositions cachetées pour la construction de l'école dite Fisk, est lue et référée au comité des rues et débarcadères.

M. Peters soumet un rapport, au nom du comité des finances, dans lequel les services de MM. Henry Bullard et de Christian Roselius, sont acceptées, pour défendre les intérêts de la Municipalité dans l'affaire de Mme Delavigare vs. la Municipalité No 2. Ce rapport est ratifié par le Conseil.

Après avoir délibéré sur d'autres sujets de peu d'importance, la séance est levée.

A l'honorable Joseph Génois, président, et à Messieurs les membres du Conseil de la Première Municipalité.

Messieurs,

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter sur la situation des Ecoles Publiques de la Première Municipalite, les mesures que je crois devoir suggérer pour étendre leur sphère d'action, pour donner au système que vous avez adopté plus de vigueur et d'unité et pour en accélérer le développement et les progrès sont le résumé des observations et des études qu'il m'a été possible de faire dans nos écoles depuis le jour où vous avez bien voulu m'en confier l'administration.

Je sens profondément tout ce qu'un semblable travail doit avoir de faible et d'incomplet, combien de difficultés, aujourd'hui aplanies, ont dû être surmontées par mes prédécesseurs et le peu de temps qui s'est écoulé depuis que j'ai eu à continuer leur œuvre, s'il m'interdit toute prétention personnelle, me fait aussi un devoir d'attribuer aux hommes honorables et distingués qui ont créé, organisé et donné l'élan à notre système d'instruction publique, la part large et glorieuse qui leur revient dans ce grand bienfait national.

Sept ans se sont écoulés depuis qu'il a été sérieusement question d'établir des Ecoles Publiques dans cette Municipalité; quatre années seulement nous séparent de l'époque à laquelle les intentions généreuses et patriotiques du Conseil ont reçu un commencement de réalisation. En 1841, il n'existait encore qu'une seule de ces institutions, occupant une partie de l'ancien couvent de la rue Condé. Les archives du Conseil constatent l'inscription sur les registres de 109 enfans, dont quatrevingt seulement suivaient régulièrement les cours. C'est de l'ordonnance du 2 octobre 1843, rapportée par M. Emile Wiltz, alors chairman du comité d'éducation que date l'organisation actuelle; c'est par le Conseil de 1843 et les citoyens éclairés qui composaient alors la direction des Ecoles que fut donnée l'impulsion puissante qui s'est continuée jusqu'à ce jour.

Sous l'empire de cette ordonnance, le 10 février 1844, six écoles étaient en pleine activité et peu de jours après l'ouverture plus de six cents élèves étaient inscrits sur leurs registres. Ce nombre, déjà considérable, n'a cessé depuis de suivre une marche ascendante, comme on le verra par le tableau suivant:

Fevrier	1844	600
"	1845	1,318
"	1846	1,202
"	1847	1,537

En juin 1847, malgré la diminution notable qui a lieu tous les ans à la même époque, le nombre des enfants qui suivaient les cours s'élevait à près de 1,600 et dès que les nouvelles écoles dont la direction vient de décréter la création seront organisées, nous sommes en droit d'espérer que ce nombre dépassera deux mille. La mesure dont il s'agit était impérieusement réclamée par l'accroissement rapide des élèves et par le trop grand éloignement des écoles actuelles, eu égard aux jeunes enfants qui habitent le 2e et le 7e district municipal. L'initiative prise en cette circonstance par la direction ayant déjà reçu votre sanction, il devient inutile d'insister plus longtemps sur une amélioration dont tout le monde a reconnu l'urgence et qui touche en ce moment à sa réalisation.

Entré tout récemment dans l'exercice des fonctions difficiles et délicates que vous avez bien voulu me confier, la prudence là plus vulgaire me faisait une loi de n'agir qu'avec une extrême réserve, de n'adopter aucune théorie nouvelle, aucune doctrine exclusive, aucun changement important dont l'expérience et la pratique n'aient suffisamment démontré l'opportunité. La classification des élèves, la répartition du travail entre les professeurs, les innombrables subdivisions qui, sous l'organisation actuelle, entravent sans nécessité la marche des études réclamaient une réforme immédiate que la clôture de l'année scholaire n'a fait qu'ajourner et que je ferai tous mes efforts pour rendre efficace et complète.

On s'est plaint non sans raison du trop grand nombre de livres employés dans les Ecoles Publiques et de la dépense considérable qui en résultait pour la Municipalité. Bien que ce chiffre ne soit pas aussi élevé qu'on le suppose généralement, les sages mesures que vient de prendre la direction ne peuvent manquer de lui faire subir une assez forte diminution. Le programme que je lui ai présenté et qu'elle vient d'adopter, tout en diminuant les dépenses du département primaire nous permettra d'embrasser dans le département intermédiaire un cercle plus varié, plus étendu et plus en harmonie avec les besoins intellectuels de notre époque. L'application du système oral et simultané dans les classes primaires, à l'aide de tableaux imprimés et de planches noires, est une mesure dont nous pouvons nous promettre les plus heureux résultats, et qui nous donnera la faculté d'opérer sur un grand nombre d'élèves à la fois et d'imprimer beaucoup d'ensemble et de vigueur à la marche des études dans un département trop négligé jusqu'à ce jour, et qui est peut-être de tous celui qui appelle le plus vivement toute notre attention et toute notre sollicitude.

Le 20 septembre prochain, onze écoles seront ouvertes au public dans les limites de cette Municipalité. Le personnel de ces écoles se compose de quarante-huit professeurs et institutrices réunissant toutes les garanties de capacité, d'expérience et de moralité. Parmi ces écoles, celle du premier district, dirigée par M. Rouen; l'école supérieure destinée aux jeunes élèves des écoles primaires qui se sont fait remarquer par leur intelligence et leur application à l'étude, et les trois écoles de demoiselles dirigées par Mesdames Dubois, Bigot et Miller ont surtout droit à tous nos éloges, et je m'empresse de rendre hommage au zèle intelligent et éclairé qui a présidé jusqu'ici à leur direction.

Il est urgent que le Conseil s'occupe de pourvoir immédiatement à la construction d'une nouvelle école pour le faubourg Tremé. L'édifice servant actuellement de dépôt à la Municipalité que vous avez mis à la disposition de la direction ne peut être d'aucune utilité et il devient indispensable ou de choisir un autre local ou d'ordonner la construction d'une école sur le terrain où se trouve actuellement le dépôt. Ce dernier parti me paraît plus avantageux non seulement pour les écoles, mais encore pour la Municipalité. La dépense qu'entraînerait la construction d'une semblable édifice ne peut en aucun cas dépasser $4,800; sans parler de l'économie qui en résulterait à la longue pour la Municipalité, nous aurions au moins un édifice convenablement distribué et approprié aux besoins de notre système d'instruction publique.

Je ne saurais trop fortement [illegible] l'attention des membres de ce Conseil [illegible] d'établir une école supérieure [illegible] destinée à recevoir les [illegible] plus remarquables à leur sortie de nos écoles primaires. La salutaire et puissante influence [illegible] une pareille institution en [illegible] d'émulation et de progrès [illegible] démontrée par l'exemple de [illegible] établie pour les jeunes gens. Aux considérations de justice et d'opportunité qui parlent déjà si haut en faveur de cette mesure j'ajouterai [illegible] [illegible] pour les institutrices et les [illegible] de nos écoles de demoiselles, c'est que [illegible] institutrices actuellement employées [illegible] écoles, nous en comptons cinq qui [illegible] [illegible] se trouvaient alors vacantes.

Enfin et malgré tous les obstacles qu'elles ont eu à surmonter, malgré l'apathie des uns, le mauvais vouloir des autres, l'indifférence du plus grand nombre, le succès des écoles publiques de la 1ère Municipalité n'est plus à l'état de doute, et nous pouvons nous féliciter hautement aujourd'hui de l'universelle et légitime confiance qui les entoure et du brillant avenir qui leur est assuré. Convier au grand banquet de l'intelligence les enfans de toutes les races, de toutes les origines, de tous les degrés de fortune; faire participer les enfans du pauvre aux avantages qui jusqu'à ce jour avaient été l'apanage exclusif de la richesse; assurer à tous les bienfaits d'une éducation populaire et en harmonie avec nos institutions républicaines et démocratiques—faire marcher de front et sans sacrifier l'une à l'autre, deux des langues les plus difficiles et les plus répandues dans le monde civilisé, tel est le grand problème que nous sommes appelés à résoudre: me sera-t-il permis d'ajouter que ni le zèle ni le dévouement ne manqueront à cette noble tâche; que l'importance de nos écoles publiques ne sera point diminuée; et qu'elles continueront à grandir et à se développer sur une échelle de plus en plus vaste et à répandre de plus en plus leur bienfaisante et civilisatrice influence.

ALBERT FABRE, Surintendant.

Détournements a la Poste.—Un jeune commis du bureau de poste de Washington, Wm. T. Jones, vient d'être arrêté comme coupable de s'être emparé de lettres qui contenaient des envois d'argent. Les plaintes que l'on faisait depuis quelque temps à ce bureau, éveillèrent une surveillance active qui amena bientôt la découverte de l'auteur des soustractions. On dit que Jones n'a que vingt-deux ans.

Une Fête à Vincennes.

Le *Journal des Débats* fait une description fort intéressante d'une grande fête que le duc de Montpensier a donnée le 5 juillet à Vincennes. Près de trois mille personnes, invitées par le prince, se sont réunies dans le parc des Minimes. Le motif de la fête était l'inauguration du polygone de Vincennes, récemment agrandi; mais S. A. R. avait saisi avec empressement l'occasion qui se présentait de reconnaître le cordial accueil qui a été fait à lui, ainsi qu'à sa femme à leur retour d'Espagne. A ses appartements qui eussent été trop petits, le couple royal a préféré le parc des Minimes qui a été transformé d'une façon merveilleuse. Mais laissons parler le *Journal des Débats*. Après avoir raconté l'inauguration du polygone, ce journal ajoute:

Voici huit heures qui sonnent à l'antique chapelle de Saint-Louis, hâtons-nous de nous rendre aux Minimes. Rien de plus magique que l'entrée du parc. D'immenses canons, des mortiers, des masses de boulets, des faisceaux de lances et de drapeaux, entremêlés avec un goût remarquable, forment une sorte de vestibule éclairé par un lustre en verres de couleur dont les reflets adoucis tempéraient la majesté sévère d'un tel portique. Ce vestibule donnait accès dans une immense allée, splendidement illuminée en guirlandes de verres de couleur qui venaient se suspendre aux deux côtés d'un dôme de verdure. Cette vive et riche lumière éclairait, debout sur un socle, au pied de chaque arbre, une armure complète de chevalier; de distance en distance, ces armures étaient équestres. De ces armures, les plus belles appartenant à S. A. R.; les autres, hâtons-nous de le dire, pour aller au-devant de certains scrupules toujours prompts à s'éveiller, les autres n'avaient pas été distraites du Musée d'artillerie. Le fond de l'allée était entièrement occupé par un admirable trophée au-dessous duquel se trouvaient les bustes du Roi et celui de la Reine.

De chaque côté de cette longue et merveilleuse avenue dont le sol tout entier était couvert d'un tapis, s'étendait un massif de verdure dont les éclaircies étaient occupées par des tentes diverses d'aspect, de grandeur, de couleurs et d'effet, où se montrait surtout celle d'Abd-el-Kader, qui fut si brillamment enlevée par M. le duc d'Aumale. Dans toutes il y avait des corbeilles de fleurs, des tables pour le jeu, des divans pour la causerie. Des lanternes chinoises, irrégulièrement suspendues aux arbres, répandaient autour des tentes une douce clarté qui ménageait toutes les fantaisies de l'imagination.

La plus grande de ces tentes avait été disposée pour la danse. Soutenue dans toute sa longueur par une double colonnade de piliers entrelacés de guirlandes de feuillages, et auxquels venaient s'attacher des girandoles de bougies, elle avait de chaque côté un triple rang de siéges pour les dames. Au fond s'élevait une haute estrade pour l'orchestre de Tolbecque, soutenu cette fois par les chœurs orphéoniques du Gymnase musical. De la tente principale une double porte s'ouvrait, de chaque côté, sur deux autres tentes également destinées à la danse. Tout auprès, dans une autre tente, mystérieusement fermée, se dressait une magnifique table pour le souper des dames; celui des hommes devait avoir lieu dans deux chalets élégans qui faisaient l'ornement du second massif. Ces chalets, ces tentes, ces divans en plein air étaient entourés de fleurs. Le Roi avait permis à son fils de puiser à pleines dans les riches parterres de Versailles, de Saint-Cloud et de Sèvres. Les arbres même portaient à leur pied une ceinture de fleurs les plus rares. Ajoutons que douze commissaires, choisis par S. A. R. dans l'artillerie, pour présider à tous les détails de la fête, offraient des bouquets aux dames à mesure qu'elles se présentaient: la galanterie du jeune prince n'avait rien oublié.

A huit heures et demie, M. le duc et Mme la duchesse de Montpensier sont entrés dans la salle de bal.

De ce moment, la fête commença. La salle offrait alors un admirable coup d'œil par la diversité des uniformes, la réunion des personnes illustres, des beautés célèbres, la délicieuse fraîcheur des toilettes. Qui nommer dans ce merveilleux pêle-mêle de beaux noms et de charmans visages!

LL. AA. RR. se sont approchées d'abord des dames du corps diplomatique, auxquelles des places d'honneur avaient été réservées. Mais presque aussitôt on est venu leur annoncer que la duchesse et ses sœurs arrivaient, accompagnées de M. le duc d'Aumale, LL. AA. RR. se sont immédiatement portées à leur rencontre. Bientôt après ça été le tour de S. M. la Reine Christine, et son auguste fille s'est empressée d'aller la recevoir avec M. le duc de Montpensier. L'infante a ouvert le bal avec M. le maréchal Narvaez, duc de Valence, ambassadeur d'Espagne. S. A. R. a dansé ensuite avec M. le duc de Riançarès, avec un officier d'artillerie, un élève de l'Ecole Polytechnique. Des pairs de France, des députés, des diplomates, des officiers des différentes armes, des élèves des diverses écoles ont eu également l'honneur de danser avec Mme la duchesse de Nemours et avec Mme la princesse de Joinville. Mme la duchesse d'Aumale n'avait pas voulu dans cette circonstance, se séparer de ses augustes sœurs; mais l'état de sa santé ne lui permettait pas de prendre part à la fête autrement que par sa présence.

Après chaque contredanse, que le mélange des chants et des instruments venait raviver d'une vivacité toute nouvelle, M. le duc de Montpensier offrait le bras tantôt à la Reine Christine, tantôt à sa jeune épouse ou à l'une de ses sœurs, et les conduisait dans la grande avenue et autour des massifs, car la fête était partout, s'arrêtant à chaque pas pour adresser un mot aimable à chacun, et lui [illegible] partout après lui la douce émotion que faisaient naître ses gracieuses paroles. Tous les regards cherchaient avidement sa jeune compagne et demeuraient charmés de cette noble et intelligente beauté.

A onze heures et demie la tente du souper s'est ouverte, et environ quatre-vingts dames y ont trouvé place avec LL. AA. RR. Là, comme aux chalets, le service n'a cessé de se renouveler avec un ordre parfait jusqu'à 3 heures du matin. Au moment où LL. AA. RR. s'asseyaient à table, une fusée est partie du milieu des arbres et est allée allumer une pièce d'artifice sur laquelle chacun a pu lire entrelacés le chiffre de M. le duc de Montpensier et celui de la princesse. C'était une surprise due à M. le capitaine Jardillac, un des plus actifs ordonnateurs de cette belle fête. Pendant tout le souper, des feux rouges et verts, habilement disposés parmi les arbres, y produisirent des effets fantastiques. Plus d'un artiste en rapportera des souvenirs qui ne seront pas perdus pour l'art.

S. M. la Reine Christine, Mme la duchesse de Nemours, M. le duc et Mme la duchesse d'Aumale, Mme la princesse de Joinville se sont retirés de bonne heure; mais à trois heures du matin, M. le duc et Mme la duchesse de Montpensier présidaient encore à la fête, qui n'avait rien perdu de sa vivacité. Le premier rayon du jour a seul fait pâlir les bougies et les lustres. Aucun accident, aucune alarme ne sont venus troubler cette admirable nuit.

La Banque de France a publié son état de situation au 25 juin dernier. Nous en extrayons les chiffres suivans:

"Actif.—1o Espèces en caisse, effets échus ou à encaisser dans la journée même du 25 juin, 95 millions 585,870 fr. 52 c.; 2o escomptes et prêts, 206 millions 743,008 fr. 48 c.; 3o comptes-courants, débiteurs des comptoirs, et capitaux desdits comptoirs, 93 millions 709,462 fr. 31 c.; 4o rentes, effets publics et réserves, 38 millions 331,792 fr. 15 (dans le détail de l'article se trouve la mention suivante: divers débiteurs des produits de la vente des rentes faites au trésor russe, 41 millions 60,343 fr. 65 c.); 5o créances et objets divers, 91,631 fr. 56 c.—Total de l'actif, 454 millions 403,764 fr. 92 c.

Passif.—1o Circulation, non compris celle des comptoirs, 222 millions 745,213 fr. 60 c.; 2o comptes-courants, 130 millions 305,140 fr.; 3o capital et réserves, 81 millions 900,000 fr.; 4o articles divers, 9 millions 116,411 fr. 32 c.;—Total du passif, 454 millions 403,764 fr. 92 c.

De la comparaison du bilan publié aujourd'hui avec le bilan arrêté au 26 décembre 1846, il resulte que l'encaisse de la Banque s'est accru de 22 millions 851,078 fr. 63 c., tandis que les prêts et les escomptes ont au contraire éprouvé une diminution de 37 millions 705,209 fr. 6 cent.

Une nouvelle comète.—Dans la nuit du 3 au 4 juillet dernier, M. Mauvais, astronome parisien, a découvert une nouvelle comète télescopique entre la constellation de Céphée et celle de la Petite Ourse. Cette comète se compose d'un noyau assez distinct, entouré d'une nébulosité ovale qui se prolonge un peu d'un côté en forme de queue; le diamètre apparent de la nébulosité est d'environ de 4 à 5 minutes de degré. Voici quelle était la position de cette comète le dimanche 4 juillet 1847, à 13 heures 26 minutes 5 secondes, temps moyen: ascension droite, 288 heures 8 minutes 17 secondes; déclinaison boréale, 80 degrés 25 minutes.

A la recherche de Trésors.—On lit dans un journal français:

Un docteur marseillais, connu par ses ardeantes sympathies pour le magnétisme, reçut, l'an dernier, une confidence importante.

Une somnambule, par lui soumise au sommeil magnétique, lui révéla qu'un trésor considérable était caché sous les voûtes d'une antique bâtisse adossée à l'église de la Major, du côté de la mer, ancienne demeure des chanoines métropolitains, convertie en fabrique à savon depuis long-temps abandonnée.

Sur ces précieux avis, le docteur s'entendit d'abord avec le propriétaire du local: un traité fut passé par suite duquel le docteur prenait à sa charge tous les travaux de la recherche, et s'obligeait à faire participer le propriétaire pour une moitié au trésor découvert.

Avant de mettre la main à l'œuvre, le docteur voulut renouveler l'expérience, et deux somnambules renommés par la puissance du don de seconde vue, furent conduites dans les souterrains de l'ancienne abbaye. Les indications les plus précises confirmèrent l'existence d'un riche trésor.

Les travaux commencèrent immédiatement: les ouvriers, mis dans la confidence du secret, devaient recevoir un salaire quotidien modéré et une petite gratification proportionnelle en cas de succès. Un de nos meilleurs serruriers s'empressa de fournir les instruments nécessaires pour les fouilles.

Des mois s'écoulèrent pendant l'intervalle, le docteur, avait découvert, sinon le trésor, du moins une nouvelle somnambule, dont on citait des merveilles, et avec laquelle il se hâta de se mettre en communication. Il la conduisit, la nuit, dans les souterrains, théâtre des travaux. La somnambule confirma également l'existence du trésor; mais reformant avec beaucoup d'assurance les indications des deux autres, elle déclara que le trésor ne se trouvait pas sous l'ancienne fabrique à savon, mais bien à quelques pas de la, dans l'église même de la Major, sous les sépultures reposées dans les caveaux de la cathédrale.

Le docteur, justement préoccupé des dépenses déjà faites, quoique non encore payées, se garda bien de communiquer cette grave révélation à ses associés. Il conçut que le succès de ses espérances résidait tout entier dans une copropriété épiscopale.

On assure que la confidence fut très bien accueillie, et que sous une haute direction, des fouilles très profondes ont été faites pendant plusieurs semaines et avec le plus grand secret dans les caveaux de la Major. Mais, soit indiscrétion des travailleurs ou de toute autre personne, la mine a été éventée; le secret du docteur et de ses co-intéressés est devenu le secret de la comédie.

Cette publicité, en constatant la double mystification des premiers ouvriers, a produit chez eux une grande irritation. Le serrurier, surtout, qui n'avait pas encore reçu un centime, et qui est créancier d'une assez forte somme, a été le premier à prendre la mouche et à demander compte au docteur devant la justice de sa mystification et du mémoire dont il n'est pas payé.

Cette cause bizarre sera prochainement appelée, les débats révéleront quelques autres détails fort piquants que nous avons cru devoir taire ici, mais dont un de nos plus spirituels avocats, chargé de la défense des ouvriers, tirera sans doute un plaisant parti à l'audience."

COMMERCIAL.

(PAR LE STEAMER HIBERNIA.)

La Farine, dont le prix était au départ du vapeur Washington, le 15 juillet, de 36 @ 37 sch. est tombée @ 24 et 25 sch.—Farine amer. de 27 @ 29 sch. Une dépêche télégraphique particulière adressée de Boston à un facteur à N York, porte que le 19 juillet la farine était calme à 24 sch. le baril.

Blé, de 9 sch. 4 d. @ 9 sch. 6 d. le rouge; de 9 sch. 4 d. @ 10 sch. 2 d. le blanc.—Maïs, prix extrêmes, de 30 @ 42 sch. Au bon ordre, de 39 @ 42 sch.

Bœuf, prime mess, de 60 @ 94 sch. le tierçon—Porc: mess nouveau, 76 @ 78, vieux 72 @ 74. Prime nouveau, 60 @ 62.

Ventes de coton pendant la semaine terminée le 16 juillet, 40,100 balles, dont 11,300 à la spéculation. Du 16 au 20 juillet, ventes de 9,000 balles en grande partie à la flatulé. Coton: ordinaire à middling Nouvelle Orléans, de 6 1/2 d @ 7 1/2 d; fair [illegible] fair, 7 5/8 @ 8 d., beau et bon, 8 1/2 @ 8 d.

Décédé lundi dernier, à Mandeville, Pierre Rochefort, âgé de 47 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son gendre J. A. d'Hémécourt sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à neuf heures du matin; son corps est exposé au coin des rues Marigny et Craps.

De la part de sa famille.

Nlle-Orléans, le 11 aout 1847.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Capitol, Simpson, pr Liverpool.
Diana, Wilson, pr le Havre.
Deucalion, Baker, pr Liverpool.
John Dunlap, Norris, pr Liverpool.
Washington, Benson, pr Liverpool.
Barque Laure, Monmour, pr la Havane.
Brick Taskar, Lovell, pr Boston.
Goelette Southerner, Goodspeed, pr Tampico.
Attrevida, Batista, pr Sisal.
Steamer Montezuma, Kelley, pr Mont[illegible].

ARRIVÉS

Brick Tit, Radovich, de la Havane.
Pioneer, Hearn, de Boston.
Goelette Victoria, Coates, de Matagorda.
Steamers Cora, Hooper, de Bayou Sara.
Créole, Reynolds, de Mobile.
Eliza, Landry, de Bayou Sarah.
Homer, Fargar, de St Louis.
Courier, Martin, de la Balise.
Hendrick, Hudson, Carter, de Cincinnati.
trans des E U Telegraph, Wilson, Vera Cruz.

MEMORANDA.

Le 29 juillet, la barque [illegible] partie de ce port pour Cork, [illegible] 24 45, longitude 83 45.

Le capitaine Coates [illegible] Eutopean et Mary [illegible] Matagorda le 31 juillet [illegible].

Au bas du fleuve.

Navire Russell Glover [illegible] Edmond Perkins [illegible] Brick Apalachicola [illegible]

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Missouri,	de France,	31 juil N. York	3r aout
Cambria,	d'Angleterre,	4 aout Boston	1er sept
New-York,	de France,	15 aout N York	15 sept

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 3.

Séance du 5 aout 1847.

Le Conseil de la Municipalité No. 3, ordonne ce qui suit:

Art. 1. Le maire est, par ces présentes, requis, après en avoir donné avis pendant 15 jours dans la gazette officielle, de mettre à l'enchère le privilège d'établir et maintenir un bac à vapeur vis-à-vis du marché du port, et des esquifs vis-à-vis du Fracaudi, pendant l'espace de dix années, à dater du 1er jour de janvier 1848, et ce, aux conditions suivantes, savoir:

Art. 2. Le wharf No. 1, tel qu'il est et se compose, et demeure approprié pour servir de débarcadère au dit bac à vapeur, et l'adjudicataire devra entretenir le dit wharf en bon état, à ses risques et dépens, et y construire également à ses dépens, un hangard, où les passagers puissent se mettre, eux et leurs marchandises, à l'abri de l'intempérie du temps.

Art. 3. L'adjudicataire tiendra plusieurs esquifs, commodes et en bon état, qui traverseront de P arsenal, dans le 3me district, à un point dans le voisinage de la fonderie de Belleville, depuis 5 heures A. M. jusqu'à 8 heures P. M.

Art. 4. L'adjudicataire ou fermier devra fournir ses billets, de sommes égales, endossés à la satisfaction du maire, et payables le 1er de juillet de chaque année. Si les dits billets ne sont pas payés à leur échéance, ils porteront 8 pour cent d'intérêt.

Art. 5. Dans le cas où un ou plusieurs des billets ne seraient pas payés à échéance, le Conseil se conserve le droit d'annuler l'adjudication, et d'en ordonner une nouvelle, sans que la Municipalité soit tenue de rendre les billets dont il est fait mention dans l'article ci-dessus.

Art. 6. Le fermier doit employer un bon et solide bateau à vapeur qui traversera depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et devra partir à chaque demi-heure au moins du débarcadère de cette Municipalité; et les prix de traverse pour les personnes, voitures et animaux seront conformes à ceux fixés par un acte de la législature de cet Etat établissant le bac de la Première Municipalité. Et le fermier ne se conformerait pas aux dispositions de la présente ordonnance, il sera passible pour chaque jour ou il sera en contravention, à une amende de cinquante piastres, recouvrable au profit de la Municipalité pardevant toute Cour de juridiction compétente.

Art. 7. Il sera du devoir des officiers de police d'arrêter toute personne qui contreviendrait à la présente ordonnance en traversant pour de l'argent, d'une rive à l'autre du fleuve dans les limites de cette Municipalite, des individus ou des marchandises, et pour chaque contravention le délinquant sera passible d'une amende de dix piastres, recouvrable pardevant tout tribunal compétent, moitié au profit du dénonciateur et moitié au profit de la Municipalité. Et les dits officiers de police, lorsqu'ils seront dans l'exercice de leurs fonctions, auront le privilège de traverser gratis.

Art. 8. Le Conseil passera, chaque fois que cela sera nécessaire, des résolutions ou ordonnances, ayant pour but de protéger le fermier du dit bac et de lui en garantir la paisible jouissance et possession; et le wharf No. 1 lui sera livré le 1er décembre 1847.

Signé P. SEUZENEAU, Recorder.

Approuvé le 9 aout 1847,

Signé A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

H. BIER, Commis.

CONFORMEMENT à l'ordonnance qui précède avis est par le présent donné que le samedi, 21 de ce mois, à midi précis, à mon bureau, j'adjugerai au plus haut et dernier enchérisseur, le privilège d'établir et maintenir un bac à vapeur vis-à-vis le marché du port, et des esquifs vis-à-vis du Fracaudi pour l'espace de dix années, à partir du 1er janvier 1848.

Le tout conformément aux conditions contenues dans la dite ordonnance.

Mairie de la Nlle-Orléans, le 11 aout 1847.

A. D. CROSSMAN, Maire.

GRAINES FRAICHES—Potager et Jardin.—Reçu un grand assortiment de Graines fraîches, de qualité supérieure, venant d'un des établissements les plus renommés de France. Choux, choufleurs, chicorées, laitues, poireaux, radis, escarolles, &c., &c.

AUSSI—Quelques douzaines de ciseaux à émonder, de couteaux à greffer, &c., à très bas prix.

18 juil W. DINN, 11, Commune.

Dépot de Couvertures Françaises de Granier.

Les soussignés, agents de MM. Léé Granier et fils, de Montpellier, ont le plaisir d'annoncer aux habitants, commissionnaires et marchands en général, qu'ils sont prêts maintenant à remplir les ordres qu'on pourrait leur adresser, pour ces couvertures bien connues. L'approvisionnement est [illegible] frais et le dépôt sera constamment pourvu par des arrivages subséquents. Nous prévenons aussi les habitants qui désirent à leur envoyer des ordres pour des couvertures blanches unies, qu'ils doivent avoir soin [illegible] Granier, de Montpellier.

Aussi—Couvertures grises de Granier.

H. DE GOER & RIPPLARD,

21 juil 21, Magasin, S.-O

M. JACQUES AMAND FREMOND voudra bien se présenter au Consulat de Belgique, No. 86, rue Bienville, pour y recevoir des lettres.

11aout—3f

Aux Entrepreneurs et autres.

BOIS de cèdre [illegible] charpente, de toutes dimensions, on fait, [illegible] d'après les ordres, dans un très court délai, de bois de toutes longueurs et épaisseurs.

S'adresser au chantier des navires et bateaux à vapeur, No 4, Magasins du triangle.

11 a—3 Wm. H. PILKINS.

Bois de chêne pour charpentes et planches.

ON trouve constamment un bel assortiment de bois de chêne, soit en planches, soit pour charpentes, propres aux réparations des navires et bateaux à vapeur, à vendre à bas prix, au chantier des navires et bateaux à vapeur, No 4, Magasins du Triangle.

11aout—3f W. H. SILKINS.

LE soussigné prévient ses amis et connaissances, que n'étant plus employé chez Messieurs P. & J. Lacoste, il les prie, s'ils ont besoin de son ministère, de s'adresser jusqu'à nouvel avis à son domicile, rue Ste Anne, No. 322.

Nlle-Orléans, le 10 aout 1847.

11aout—3f VANNIER.

Changement de domicile.

LE soussigné ayant entièrement renouvelé son stock de nouvelles marchandises, [illegible] réuni ses deux magasins en celui connu sous le nom de la REINE DE CHYPRE, à l'encoignure des rues Bourbon et St Pierre, reçoit en ce moment un assortiment complet de marchandises d'automne qu'il offre à vendre à des prix les plus bas de la ville; ses marchandises étant achetées aux encants de New-York et de la Nouvelle Orléans, il prie les Dames et ses amis en général de venir examiner son stock de fraîches marchandises.

Les habitués du magasin au coin des rues Bourbon et Ursulines, trouveront toujours les mêmes avantages en s'adressant à l'encoignure des rues St. Pierre et Bourbon.

11 a—6f H. PINARD.

A vendre et reçu par les derniers arrivages de Bordeaux:

150 barriques	vin rouge	Montferrand,		
25	do	do	St Estèphe,	
30	do	do	vieux St Julien	
30	do	do	St Emilion,	
30	1/2	do	do	et Montferrand.
20	1/2	do	blanc vieux Haut Sauterne.	
10	do	vinaigre de vin blanc.		

150 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne et Barsac.

30	do	do	en 1/2 bouteilles
30	do	rouge Château-Margaux,	do.
35	do	do Château-Lafitte extra.	

300 demi-jeannes du Havre.

20,000 bouchons fins et surfins.

100 caisses eau de fleur d'oranger.

20 barriques vin Bergasse et liqueurs, absinthe, kirsh, wermouth, etc., etc.

DUBUCH Frères,

11aout—10f 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

CIGARES DE LA HAVANE—33,500 de la marque la Norma, en débarquement du brick Tri, à vendre par B VALLS,

11 aout 26 Commune

VERMICELLI & MACARONI, à vendre par D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

11 aout

LIMONS! LIMONS! à vendre par D. LANATA, 9 et 10, Jefferson.

11aout

FROMAGE Parmezan, à vendre par D. LANATA, 9 et 10, Jefferson.

11aout

HARICOTS blancs—25 barils 1ere qualité, en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 23, Magasins.

11 a

CONDUITS à la Geole de Police de la Municipalité No 2, les esclaves suivants:

WARREN, nègre, se disant appartenir à M. Joseph Marbell, demeurant à la Mobile, il est âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 6 pouces et demi, ne parlant que l'anglais.

CAROLINE, négresse, se disant appartenir à M. Joseph Hyne; elle est âgée d'environ 36 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, parlant français et anglais.

CHARLOTTE, négresse, se disant appartenir à M. Sidney Sanchez, elle est âgée d'environ 20 ans, taille de 4 pieds 3 pouces et demi, parlant français et anglais.

ESTER, négresse, se disant appartenir à M. Regnier, capitaine Riddle, elle est âgée d'environ 34 a 41 ans, taille de 5 pieds 3 pouces un quart, ne parlant que l'anglais.

JAMES, griffe, se disant appartenir à M. Davis; est âgé d'environ 33 a 40 ans, taille de 5 pieds 8 pouces un quart, parlant français et anglais.

Les propriétaires des dits esclaves sont requis de les réclamer au bureau du Recorder, en se conformant à la loi M. HERNANDEZ, jr, 11aout—1m3pe 1er lieutenant de la garde.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, samedi dernier, une négresse nommée MARIE ANN, âgée d'environ 22 ans, d'une taille ordinaire, ayant une cicatrice sur un sourcil; elle se trouve à un nœud, et elle est aux alentours du marché Poydras. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la mènera à la dite négresse dans une geole ou la ramènera à GEORGE BROWN, 11aout—1m Eng. Royale et St-Anne

CONDUIT aux épaves du premier district, Deuxième Municipalité, encoignure Robin et Annunciation.

Un CHEVAL jaune ou café au lait, de quatorze mains et demie de haut, queue et crinière longues, une raie blanche au front, marqué E sur la hanche gauche, ferré de quatre pieds, le pied droit de derrière blanc.

Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici à samedi 21 aout, il sera vendu par P. Kerreon, encanteur

11 aout P. VAN BUREN, 1er lieutenant de la garde.

A VENDRE par le soussigné pour clore les factures:

25 barriques bon vin pour familles,
6 do do vieux St-Julien Medoc,
100 do vin de Bergasse de 1845 et 1846.
150 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne
[illegible] caisses cognac J. J. Dupuy, 4me preuve,
4 barils do vieux cognac,
10 do bon brandy du Nord,
2 pipes Holland Gin,
6 barils vieux Whiskey Monongahela,
10 do vin de Madère,
40 caisses absynthe Suisse et Bruanne,
20 caisses kirsch, 40 caisses vin vieux, St-Jul. Med.
10 do prunes à l'eau de vie, Bordeaux,
20 do vin blanc Haut Sauterne, vieux,
75 do huile surfine, &c. &c.

Divers autres articles: Eau de fleurs d'oranger, eau grd. modèle, Sels, Savon de Marseille, assortiment, Vin muscat en caisse, Bouteilles vides, par la voie de 100; Verres français pour moutarde.

13 juil M. DUDOUYT, Toulouse, 13, entre Chartres et Levée.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Louisville, venant de New York, les articles suivants, à bon marché:

Parapluies de coton et en soie, en fer, à baleine, soie noire, diverses grandeurs, Foulards de diverses qualités, Bretelles Paris et gomme élastique, pour hommes et enfans, Gilets de soie, fil et écru, coton et blanc, Boutons de nacre, agrafes de toutes formes, en métal, Peignes d'ivoire, corne à retaper pour poches, et chignon et à papillotte, Bas blancs pour femmes, Chaussettes écru et blancs pour hommes et enfants, Cartes à jouer, Bourre noire, Foulards de l'Inde, fond rouge, au-dessus du cours. Toujours en magasin un assortiment d'articles des plus variés.

7aout F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale.

LE soussigné offre à vendre en magasin, un grand assortiment des articles suivants, reçus directement par les plus récents arrivages:

25 Barriques vin vieux Cantenac Médoc;
40 do do St Julien;
50 do do St Emilion;
50 do do Queyries;
35 do do Montferrand;
40 tierçons vin blanc Haut Sauterne;
50 caisses vin vieux Château Latour, en grandes et demi bouteilles;
40 caisses vin vieux Château Lafitte;
100 do do St Julien;
200 do do ordinaire, do;
400 do vin ordinaire St Estèphe,
50 do vin vieux Haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles;
75 caisses vin ordinaire Haut Sauterne;
50 paniers champagne en grandes et en demi bouteilles;

Huile d'olive en grandes et demi bouteilles; guignolet d'Angers; absinthe Suisse; kirsch de la forêt noire; anisette surperfine; curaçao double de Hollande; marasquin; liqueurs assorties; cognac vieux de 1815; cognac vieux J. J. Dupuy; madère supérieur; malaga doux, &c., &c. FERRON,

7 aout Encoignure Royale et Dumaine.

Chapeaux, Casquettes, Bottes, Souliers et Brodequins.

ACTUELLEMENT en débarquement et en magasin, un superbe assortiment de chaussures et de chapeaux, et à vendre à des prix réduits:

Bottes et brodequins, en veau fin, cousus, pour hommes; souliers et brodequins cousus en veau fin, pour dames et demoiselles; brodequins et bottines en chevreau maroquin, pour enfans; pantoufles et bottines à lassets de côté, en chevreau et maroquin, pour dames; brodequins chevilles, en veau fin et chevreau, pour hommes et enfants; bottes en veau fin, chevreau et peau de vache, pour hommes; brodequins chevillés en veau et veau-marin, pour dames; brodequins en veau et veau marin, pour jeunes gens et enfants; brodequins Russett épais, pour hommes et jeunes gens.

CHAPEAUX

En Nutria, castor, soie et feutre, fins;
Chapeaux gris, perle et castor, pour hommes;
Chapeaux de chasse fins et communs, pour hommes et enfants;
Chapeaux de laine, noirs, gris, bleus et blancs;
Chapeaux de paille, fins et communs, à double et simple tresses;
Chapeaux de palmier, fins et à bas prix.

13 juil FROST & Co, 33, Magasins.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846

L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de trente-deux pour cent sur le montant des primes [illegible] pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent d'intérêt sur le script. La Compagnie a aussi depuis son année et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre 1840, ... 30 pour cent
" 1843, ... 34 "
" 1844, ... 30 "
" 1845, ... 30 "

En l'année 1846 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.

Et le 4 octobre 1846, 30 [illegible] pour cent.

On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.

Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des primes ait atteint un million de piastres.

Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élevaient à [illegible] le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter [illegible] de primes payées depuis cette époque. [illegible] considéré comme suffisant pour [illegible] toutes pertes.

Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.

L. MATTHEWS Agent.

Encoignure des rues Camp et Dumaine

Assurances contre les risques de mer, de rivière et du feu.

LES soussignés, agents de PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protection et Aetna, d'Hartford (Connecticut) prennent des risques contre les risques de mer, de rivière et de feu, aux plus favorables.

[illegible] les pertes que peuvent éprouver les compagnies [illegible] sur les risques pris à cette agence [illegible] réglées avec libéralité selon les usages [illegible] Compagnies d'Assurance de cette ville, et payées promptement en monnaies courantes de la Nouvelle-Orléans.

Lawson [illegible] No. 47, rue du Camp.

W. R. FORDICE,
G. C. LAWRASON,

14sept—1an Agents.

BUREAU DU VOYER—MUNICIPALITE No. 3.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. 3 du 19 mai 1847, je ferais vendre à l'encan sur les lieux, par P. R. Tricou, encanteur, le mercredi 11 du présent mois, à 5 heures P. M. la bâtisse connue sous le nom de Case à pompe No. 9, située au coin des rues Esplanade et Victoire.

Conditions: comptant. La bâtisse devra être enlevée dans les dix jours qui suivront l'adjudication.

Nell Orléans, le 5 aout 1847.

7 aout J. A. d'HEMECOURT, voyer

10 Piastres de Recompense.

IL a été volé dans la nuit de samedi dernier, en face du magasin des soussignés:

Un bourcaut de la marque C et L. Quiconque pourra donner des informations voudra bien s'adresser à J. B. BLACHE & Co. encanteurs,

10 aout—3 No. 30, rue de la Vieille Levée.

Avis aux Militaires.

LES soussignés, de la "MANUFACTURE D'HABILLEMENTS DU 10e D" sont prêts à faire sur commande, et en n'importe quelle quantité et dans le plus bref délai, des HABITS MILITAIRES, qu'ils confectionnent à aussi bas prix qu'on pourrait les obtenir en cette ville. Ils prient les personnes qui désirent faire faire des uniformes, de venir chez eux avant de s'arranger ailleurs.

STRANG & WAGNER.

10 aout—30 82, coin Magasins et Poydras.

Coutellerie à bon marché.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public que désirant clore son stock de coutellerie, il vendra au prix coutant jusqu'à la fin du mois ce qui lui reste de cet article, formant encore un des plus beaux assortiment de la ville,

Il se compose de couteaux et fourchettes de table, à manches d'ivoire.

ditto ditto à dessert.

ditto table et dessert, manches buffle, cerf et os.

Service de table complet, manches d'ivoire et autres.

Couteaux et fourchettes à découper, de diverses espèces.

Couteaux d'enfants.

Avec une grande variété de coutellerie ordinaire et commune, qu'il vendra à un grand rabais en gros et en détail.

10 aout E. PEPPER, 40 et 30 rue de Chartres

GLACE A DES PRIX REDUITS.

A DATER de ce jour jusqu'à la fin de la saison, dans les établissements et après, savoir: No 74, rue de Chartres No 9, rue de Dumaine, encoignure Poydras et St Charles, et au Rail Road, le prix de la glace est diminué d'un tiers. On peut obtenir des cargaisons et de fortes quantités au taux de une piastre les cent livres.

A. W. BOSWORTH, agent,

10 a—4 9, rue du Commerce.

AVIS—LE PAVILLON, situé Place Saint-Antoine, pour la vente des crèmes à la glace et sorbets, ne sera plus ouvert dorénavant que le Dimanche.

10aout—4f COURVOISIER & Co.

Avis aux marchands de meubles et fabricants de ciels de lits.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Villa, du Havre, un assortiment considérable de papiers et bordures pour ciels de lits, nouveaux et anciens dessins, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.

Vente en gros et en détail.

10aout VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres

PAPIERS PEINTS.

Avis aux propriétaires et entrepreneurs de maisons.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Villa, du Havre:

10,000 rouleaux de papiers peints pour tapisser les appartements, nouveaux dessins de 1847, sortant des meilleures fabriques de Paris, qu'il offre à vendre à des prix très réduits.

Papiers ord. à 15 cts le rouleau et au-dessus;
do demi fin à 20 cts do do;
do glacé à 30 cts do do;

Aussi un assortiment de bordures dorées, velouttées et imitations.

Vente en gros et en détail. VICTOR HEBERT,

10aout 149, rue de Chartres

EN débarquement du brick Milaudon, venant de la Havane:

25 milliers cigares Sevillanos et autres.
11 barils gelée de goyaves en petites boites.
22 do picadura pour cigarettes, à vendre par LABORDE & XIQUES,

10 aout 31 rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 des marques Sevillana, Siempre viva, et autres, en débarquement des bricks Milaudon et P. Soulé, à vendre par B. VALLS,

10aout 26, Commune

RESINE—300 barriques résine, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

CHAUX—1500 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

CIMENT—500 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

PLATRE DE PARIS—350 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

BRIQUES à feu anglaises—10,000, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

SUCRE—300 caisses blanc, jaune et brun, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par THOMSON & LAMPRE, 10 aout 20 Vieille Levée

SUCRE—34 boucauts Muscovado, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par THOMSON & LAMPRE, 10 aout 26 Vieille Levée

TABAC—310 balles en feuille, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par THOMSON & LAMPRE, 10 aout 26 Vieille Levée

CONFITURES—8 barils en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par THOMSON & LAMPRE, 10 aout 26 Vieille Levée

AUX BIJOUTIERS ET ORFEVRES—30 douz. cuillers et fourchettes—20 douz. cuillers à thé galvanisées; 10 do fourchettes et cuillers Dupré.

Ces articles ont été reçus en consignation, et nous voudrions tous les clore à bas prix.

H. DE GOER & RIPPLARD, 7 aout 21, Magasins.

COTON spécial—Nous avons en magasin et en douane, 25 caisses coton de fil, en bobines, de la meilleure qualité, ayant droit au drawback, convenable au marché mexicain. Nous les vendrons à bas prix pour clore une consignation.

H DE GOER & RIPPLARD, 31 Magasins

CARDINAL DE CHEVERUS de Bordeaux: [illegible] caisses vin rouge [illegible], 25 do [illegible] demi-bouteilles, 25 barriques do [illegible] qualités.

LA LAUNE de Bordeaux—44 barriques vin rouge.

P. LONGIN, 30 juil 116, rue Royale.

ANISETTE—1000 paniers anisette fine et superfine, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 17 juil—6 No 29, rue St-Louis

GILETS de peau en soie &c.—40 douzaines gilets longues, grands, 50 do en coton écru, reçus par le navire Damascus, et à vendre par JOHN BELLOW Jr., 7 juil 9, Canal

SAVON français en caisses, de 30 livres, à vendre par B. TALAMON, 3 juil 104, rue Royale

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE—60 paniers à vendre par B. TALAMON, 3 juin 104, rue Royale

VIN ROUGE—2000 caisses St. Julien et St. Estèphe, reçus par le Cardinal de Cheverus ayant droit au drawback, à vendre en lots convenables aux acheteurs, par J F BERCIER & Co, 21 juil 54 Vieille Levée

GENIEVRE ET EAU DE VIE—25 barils Genièvre de New-York, "double sucre", et Eau de vie de Cognac, première preuve, à vendre par J F BERCIER & Co, 21 juil 54 Vieille Levée

SARDINES, SAUMONS ET HOMARDS, A L'HUILE.

250 boites Sardines à l'huile.
1000 demi-boites do do.
700 quart boites do do.
60 boites Saumon do do.
50 demi boites Saumon do do.
35 boites Homard do.
20 demi boites do do.

En débarquement du navire Viola du Havre, et à vendre par B TALAMON, 4 aout 104, rue Royale

L'Hotel de la Baie St-Louis

EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires, qui auront aussi bien traités dans cet établissement que dans aucun autre dans le sud. Les huitres et les poissons y sont en abondance.

On trouvera des billards et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau, pour pêcher &c. &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Les prix seront modérés.

F. C. A. LEVIS, propriétaire de l'Hôtel Conti, ou l'on peut arrêter des chambres.

28 mai—3m

EN consignation:—270 balles toile écrue,
82 caisses toile blanche,
25 caisses mouchoirs de coton,
40 balles coutils à matelas,
10 do étoffes rayées,
13 do Denims,
22 caisses indiennes petits dessins, à vendre par
24 juil DEFORREST & Co, 60, Douane.

MAGASINAGE—Au rez de chaussée du magasin à l'épreuve du feu, No 60, rue de la Douane, DE FOREST & Co.

7 juil

MOUSSELINE A RIDEAUX—Un bel assortiment de rideaux par jeux ou en pièces, venant d'être reçues et à vendre à bon marché, par FR. PERRET, 45 Bienville

2 aout

GUINGHAMS—Ecaises guinghams français, venant d'être reçus par le Timoleon, du Havre, à vendre à bon marché, par FR. PERRET, 45 Bienville

2 aout

MOUCHOIRS BATISTE—Un bel assortiment avec ou sans broderies, venant d'être reçu et à vendre par FR. PERRET,

2 aout 45 Bienville

CIGARES.—Un grand choix d'excellentes cigares comprenant: Impérieles, Regalias, Campana, Canadores, Panetelas, Napoleones, Vegueros, Principe, Millar, &c., des manufactures les plus réputées, constamment en mains et à vendre à raison de $12 à $25, par LABORDE & XIQUES,

5aout 31, Commune

CONFITURES et Jellée de goyave.—En caisses et barils, venant d'arriver et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune

5aout

CAFE.—Un petit lot de café de première qualité, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par LABORDE & XIQUES,

5aout 31, Commune.

SUCRE SUPERIEUR.—Blanc, brun et jaune, de la Havane, en magasin et à vendre par

5aout LABORDE & XIQUES, 31, Commune

MIEL SUPERIEUR.—Blanc, de la Havane, en barillets de 20 gallons, à vendre par

5aout LABORDE & XIQUES, 31, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, à vendre par LABORDE & XIQUES,

6 juil 31, rue de la Commune

COGNAC d'Albe, Daguerre, et demi-pipes en douane et rembarquement sur drawback, à vendre par LOUIS GUILLEFEUE,

12 juil 32, rue de Chartres.

PATE ET GELEE DE GOUYAVE—10 barils et demi-barils de boites assorties, à vendre par baril ou par douzaine de boites, par

J F BERCIER & Co,

21 juil 54 Vieille Levée

500 [illegible] à vendre par [illegible]

20 juil 23, rue St-Louis

En vente chez Comstock & Co, No 50, rue Poydras.

Le Remède Magique de Connel, pour brulures, entorses, ulceres, contusions, plaies de toutes genres, &c.

Le Liniment de Hays, remède infaillible contre les hémorroïdes, les demangeaisons, &c.

L'huile acoustique du Dr. McNair, contre la surdité, les maux d'oreille, &c. Ce remède d'après les certificats nombreux que les agents peuvent exhiber; a opéré des cures merveilleuses, dans des cas désespérés. On ne saurait trop le recommander lors même qu'on ne devrait l'essayer que comme une dernière ressource.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

Dépôt chez Bayrans & Stees, encoignure Royale et Bienville.

LA Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des diverses intermittentes, doivent leur origine à des vers qu'il s'agit d'obtenir à expulser... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être infailliblement, purgatif et tonique.

19 mai

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 7 aout 1847.

AVIS—La Compagnie donnera des polices d'assurances, pour risques de rivière, sur cargaisons par bateaux à vapeur, et continuera à assurer contre les risques du feu, maritimes, &c. aux taux les plus modérés.

J. TUYES, 7 aout—1m Secrétaire.

Consulat de France.

AVIS.—Les enfants de St. Louis Veyl, mort, dit-on, à la Nouvelle-Orléans, le 20 septembre 1843, sont invités à se présenter à ce Consulat ou l'on a d'importantes communications à leur faire. Ces enfants sont: Alexandre Veyl, ouvrier chapelier, âgé de 16 ans, et Nathalie Veyl, âgée de 8 ans.

Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements sur leur sort, sont priées de vouloir bien les transmettre sans retard. 9 a—4f

Fonds de marchandises sèches.

ON offre à vendre, pour cause de liquidation, le fonds d'un magasin de marchandises bien achalandé, rue Vieille Levée, No. 44, entre Toulouse et Jefferson, avec les installations. 9aout—3

Jolie résidence à vendre.

UNE propriété sise sur la rive droite du fleuve, à un mille et demi au-dessous de terry de la Première Municipalité, mesurant deux arpents de face sur 40 arpents de profondeur. Il y a sur cette propriété une belle maison de quatre chambres, avec cuisine, cabanes à nègres, &c. &c.

Pour plus de détails, s'adresser à Robert Murphy, 9aout No. 62, Vieille Levée.

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats de farine, étant aujourd'hui de $5, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi, 9 aout, vingt-sept pains d'un escalin chacun, pour une piastre.

RODRIGUEZ & Co,

Boulangerie des E. U. 241 rue Julie

On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 7 aout

DEMANDE D'UN BOULANGER.

ON a besoin d'un excellent ouvrier boulanger, pour conduire l'ouvrage d'une grande boulangerie. Il est inutile de se présenter si l'on n'est pas compétent. RODRIGUEZ & Co,

6aout 141, Julie, près le Nouveau Bassin.

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qui sera ré[illegible] au cours des farines.

Ainsi n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne le paient que chaque mois, ils donneront constamment 25 pains 1re qualité pour une piastre, lorsque... [illegible] les personnes qui en voudront [illegible] pour les fortunés, ils feront une seconde qualité qui donnera 30 pains à la piastre, formant ainsi une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.

Tarif de la semaine commençant le 2 aout:

1re qualité... 18 onces.
2e do... 15 do.

LEFEBVRE & Co,
DAQUIN FRÈRES,
DESDUNES POINCY,
P. DUCOM & Co,
Vve N. BOUNY,
MAX BLOCK & Co,

Nota.—Le public est prié de considérer que les soussignés donnent autant de poids de pain pour une piastre que les boulangers qui donnent 27 et 28 pains. 3 aout—15

ON offre à vendre une HABITATION située sur le bord du Bayou de LaFourche, environ quarante milles au dessus de Thibodeauxville, mesurant deux arpents de face sur 80 de profondeur, contenant ligne parallèle, avec toute la Récolte qui se trouve sur la dite habitation—103 arpents de Cannes à sucre—40 arpents tout de plants, et 10 arpents prêts à couper de la récolte de cette année. Pour les conditions à vendre avec l'habitation, dont 12 hommes et 3 femmes. On peut s'adresser à M. L. Lassalle, sur l'habitation. 7aout—3

MARCHANDISES D'ETE EN VENTE A BAS PRIX POUR TERMINER.

C. [illegible] à vendre aux prix les plus réduits [illegible] saison, son intention [illegible] tous les ans. Cette occasion [illegible] en ce moment aux acheteurs [illegible] assortiment général. On trouve des compositions chefs convenables aux habitants pour les familles, les ateliers qui desirent [illegible] mexicains. Parmi ces marchandises on trouvent des:

Mousselines d'une yarde à 12 1/2 cts la yarde.
Organdis, do do 25 cts do
Organdis, extra-riches, 30 à 60 cents, qui étaient autrefois 30 à 75 cts.

De caisses de calicots, couleurs tendres et fonds, à bas prix. Barèges de divers goûts, riches et à bas prix; Guinghams en toile pour robes; mouchoirs de mousseline, blancs et colorés, brodés, etc. Toiles de tous prix pour chemises, et draps; coton à draps et chemises des meilleures fabriques; un grand assortiment de bas pour dames et enfants; chaussettes pour hommes; mouchoirs batiste, etc. Gingham, soies, &c. un assortiment général de marchandises de ménage.

AUSSI: 75 catambrilles blancs, pour les marchés mexicains.

No 28, rue des Carriers.

2aout une porte au-dessus de celle Douane

CIRE blanche en pains de 25 livres,
Soude do tablettes d'Allemagne
Soude de calchasse de Cuba,
Noix blanc
Jus de citrons frais do
Beurre de Cacao do
Beurre Rhodan do
Eponges de Bahama, No 1 et 2.
Do de la Méditerranée, fines.
Do do do supérieures, claires et fines.
Mortiers de Marbre, de porcelaine, de fer, de cuivre et de composition.
Creusets en sable, en plombagine.
Boites vides pour poudre de seidlitz 1re et 2de grandeur.
Do do pour poudre de soda.
Cornues en verre et récipients.
Allonges et Tubes en verre de toute dimension, &c., &c., à vendre par H. BONNABEL, Droguiste en gros, rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez.

7aout

GRAISSE—1,000 barils graisse en feuilles, à vendre par Wm H SIMMONS, 7 aout 44 Poydras

ESPRIT DE VIN—10 barils, à vendre par Wm H SIMMONS, 6 aout 44 Poydras

GOUYAVE, &c.—11 barils gelée et pâte de Gouyave, en petites boites;—10 barils miel blanc, à vendre pour clore une facture, par

7 aout Wm H SIMMONS, 44 Poydras

VERRES A VITRE.

REÇU par les derniers arrivages du Havre 15,000 pieds de VITRES FRANÇAISES assorties de grandeur et de première qualité, depuis 24 pouces sur 36, jusqu'à 36 pouces sur 48.

Et par les derniers arrivages de New-York 1500 caisses VITRES AMERICAINES, manufacture de Waterford, assortie de grandeur, à vendre à des prix très modérés par J. A. MAZZA, 3aout—15f 109, rue de Chartres

IMPORTATION D'AUTOMNE.

EN débarquement des navires Deucalion, Timoleon et Viola, venant du Havre, les marchandises françaises suivantes:

19 caisses indiennes françaises (nouveautés);
30 do guinghams d'automne unis et croisés;
10 balles cotonnade bleue.
3 caisses châles Andrinople imprimés.
10 do mouchoirs do.
6 do chaînons et rouge pr rideaux et damassés.
1 do crêpe et tulle illusion.
1 do lustrine et serge soie noire.
1 do mouchoirs batiste d'Ecosse, à vendre par I. H RICHARD,
2 aout—10 27 Douane—au 1er

Marchandises Sèches Françaises.

EN Débarquement des navires Delaware, Léonidas, Valhalla, Timoleon et Viola du Havre, les articles suivants:

10 balles Cotonnades, bleues, unies, rayées, extra fortes, à carreaux, fantaisie et pour pantalons;
3 balles Tissus coton, grande nouveauté pour pantalons;
2 caisses Ombrelles, riches et extra riches;
1 do. Cuir verni Nos. 1, 2, 3.
1 do. Corsets de Paris;
1 do. do. sans coutures;
2 do. Chemises Mulhouse couleur;
1 do. do. Rouen blanches;
1 do. do. Flanelle à plastrons;
1 do. Capotes;
1 do. Pommades assorties;
1 do. Savons Roquilles et Crèmes d'amandes;
1 do. Bouteilles, gommes, ordinaires, fines et supérieures;
1 do. Coffrets et Fourchettes fer battu;
1 do. Organdis soie pour robes.

RAVELET & HURET,

2aout 63, rue de Chartres.

SUCRE HAVANE—40 caisses en débarquement du Milaudon, à vendre par

2aout L. CANTIN, 42 rue Gravier.

FOND de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE FOUTZ,

26 juil 23, rue de la Douane.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible],000 reçus par le brick Milaudon et à vendre par J M CABALLERO,

3aout 28 Vieille Levée

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par J M CABALLERO, No 28 rue Vieille Levée.

Un grand assortiment de cigares de la Havane, des meilleures marques.

500 caisses cigares assortis en qualités.

150 sacs de café bon grain. 2 aout

CIDRE CHAMPAGNE—30 caisses, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,

7 aout 8, Nouvelle Levée

HUILE de LA.—30 barils, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,

7 aout 8, Nlle-Levée

BAQUETS—30 jeux baquets peints, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,

7 aout 8, Nlle-Levée

HUILE DE BALEINE—10,000 gallons huile raffinée, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,

7aout 8, Nouvelle Levee

SAVON—1,000 caisses savon, No. 1, de Boston, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,

7 aout 8, Nouvelle Levée

BLANC DE BALEINE—60 caisses New-Bedford à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,

7 aout 8, Nouvelle Levée

SAVON.—1,000 caisses de Boston, No 1, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,

7 aout 8, Nouvelle Levée

OUZOUNIE—de Marseille; 310 barriques vin de cinq ans, P. Gounnet, 230 [illegible] Madère.

30 juil P. LONGIS, 116 rue Royale

Institution Classique et Commerciale,

DE

G. BOYER ET L. SIRET.

No 148, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne

M. G. BOYER, fondateur de cette Institution, la plus ancienne de la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'informer les parents qu'il vient d'en remettre la direction absolue à M. L. Siret son associé.

Le choix qu'il a fait de ce professeur, connu depuis plus de dix ans en Louisiane est, dans la pensée de M. Boyer, de nature à mériter la continuation du patronage et de la confiance dont il est honoré d'avoir été l'objet lui même depuis plus de seize ans.

M. L. SIRET, ex vice-président du College Jefferson, n'est plus à son début dans la carrière de l'enseignement; les succès dont il est déjà de quelques élèves qui figurent honorablement dans la société louisianaise. Il aborde donc une nouvelle direction avec espoir autant qu'avec zèle.

Il croit que pour permettre d'action est à prévoir aux [illegible] le goût au travail, de leur [illegible]; son ambition n'est pas de voir ses élèves [illegible], une méthode à la hauteur de [illegible] complètement le temps. Elève de l'Université de France, il suivra le plan d'instruction suivant les vrais besoins du temps et du pays.

Le cours d'études est, à la volonté des familles, aussi complet que possible: Le manuel du Baccalauréat de France peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire.

Les modifications portent principalement sur l'étude de la Langue Anglaise, dont l'importance augmente de jour en jour et qui occupe la première ligne du programme.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste des études.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer de l'étude fructueuse, car elle en est la première condition, est dirigée avec sollicitude; elle se fonde sur une exigence ferme et juste, proportionnée à l'âge et au naturel des élèves. Elle est calculée de manière à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

L'institution reçoit des externes, des demi-pensionnaires et des pensionnaires. Voir le prospectus pour les conditions. 7aout

Esquisses Locales.

DIMINUTION dans le prix—$1 au lieu de $1 50.—Le soussigné prévient le public qu'ayant fait l'acquisition de M. Bobin, &c. des Esquisses Locales, des exemplaires invendus, et que dorénavant cet ouvrage sera vendu $1 au lieu de $1 50.

7 aout VICTOR HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres

A LOUER une domestique, blanchisseuse et repasseuse et cuisinière, à raison de $15 par mois. S'adresser rue Ste-Anne, No 86, entre Royale et Bourbon, chez

7 aout—3 JOSEPH FERNANDEZ

AVIS.

ON demande pour institutrice dans la paroisse St-Jacques, une dame capable d'enseigner le français, l'anglais et la musique et pouvant en outre fournir les meilleures recommandations. S'adresser rue Conti, No. 17, à V. ALLAIN

5 aout—3

NOURRICE.

ON demande une bonne NOURRICE au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane.

26 juil—1

SUCCESSION DE JAMES HOLBERT.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de JAMES HOLBERT, sont priées de les présenter sans délai, à son avocat T. W. COLLENS, No. 23, rue Royale.

CATHERINE HOLBERT,

7 aout—3 Administratrice

MR. et Mme GUIRAUD ont l'honneur de prévenir leurs élèves et toutes les personnes qui [illegible] [illegible]

[illegible]

M. N. B. Mme [illegible] que ces instruments soient à Paris d'un prix plus élevé que ceux de Pleyel, M. Guiraud ne les vendra pas plus cher que des derniers pianos [illegible] été jusqu'à ce jour.

BAREGES NOIRS, unis et à dessins, en débarquement du navire Viola, du Havre:

1 caisse barège noir, uni;
1 do barège noir, à dessins, nouveau genre;
10 do cotonnade française, supérieure;
5 do mouchoirs madras, nouveau genre.

Ces marchandises méritent particulièrement de l'attention. 7 aout

Chemises. Chemises.

JE viens de recevoir aujourd'hui des marchandises nouvelles sur lesquelles j'appelle l'attention des personnes qui veulent remonter leurs garde-robes.

Chemises de toile élégantes, dont une partie supérieures et qu'on ne trouve pas ailleurs.

Chemises de mousseline, diverses modes, avec devant de toile très fin.

Caleçons et gilets de dessous en soie.

Bretelles de St. Etienne, de satin et en toile.

Gants fins en soie et fil.

Vous trouverez ces marchandises adaptées à la saison.

On montre avec plaisir ces marchandises.

Rappelez-vous que je ne vends pas au prix coutant, mais à cinq pour cent de bénéfice.

ISAAC HART,

Dépôt de chemises de la Nlle-Orléans, 3 rue du Camp, près la banque de Canal.

3aout—3

A VENDRE par le soussigné, les marchandises suivantes, reçues des derniers arrivages de Bordeaux:

150 Barriques vin rouge St.-Julien Medoc
20 do do Margaux 1841;
20 Barils vin blanc Sauterne et Barsac
250 Caisses vin rouge Pauillac et St. Estèphe
50 do Bordeaux pointus (Ale et Porter corks)
30 do Bouchons fins;
2 Rouets à amandes.

VICTOR MAGNAN, 3aout 87, Rue St. Louis

EN magasin, et à vendre par le soussigné 200 caisses pour soliers. V. MAGNAN, 3aout 87, St-Louis

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New York. No 23, rue des Magasins. JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF 14m

Mandeville Academy.

CETTE institution, située à Mandeville, sur les bords du Lac Pontchartrain, est dirigée par M. F. McManus, et M. A. Dorion, ex-professeur de langue française et de littérature au College Jefferson, offre aux parents et aux enfans tous les avantages que l'on peut désirer et trouver dans une bonne maison d'éducation. Le nombre toujours croissant des élèves fait espérer que dans peu l'institution de Mandeville, fondée depuis quelques mois seulement, sera dans l'esprit des pères de famille l'une des premières du pays.

Le prospectus de l'établissement se trouve chez MM. Steel, V. Hebert et Lefevre, libraires à la Nlle Orléans. 21 juil—3m

AVIS.—La Banque des Citoyens reçoit des propositions pour ses propriétés en vente privée ainsi que cela a été annoncé dernièrement dans l'Abeille

3 juillet—1m V. ALLAIN, président

CALLIGRAPHIE.

On recevra de nouveaux élèves pendant tout l'été et l'automne, chez MM. DOLBEAR, No 35 rue du Camp. Les jeunes gens pourront profiter des heures de loisir que leur laisse la morte saison pour acquérir une belle main. Les élèves qui ne sont pas encore satisfaits de leur écriture, peuvent continuer sans frais, à prendre des leçons.

Heures, de 9 à midi; de 4 heures à 6; de 7 à 9 du soir. 19 juillet

LES soussignés ont formé une société le 1er février 1847, dans l'objet d'exploiter le commerce de bois de construction, de toute espèce et cyprès qu'en bois gras. Ils ont de plus joint à leur établissement une scie de long pour débiter les bois, tant d'acajou que d'autres qualités de bois des scies circulaires pour débiter les matériaux propres aux menuisiers et ébénistes.

Conjointement, ils sollicitent de leurs amis et du public la continuation du même patronage qu'ils ont accordé jusqu'à ce jour à J. J. De Pouilly. Le moulin et le chantier de bois sont situés Promenade Carondelet, entre Villere et Robertson, Vieux Bassin.

J. J. DE POUILLY,
E. G. MUSGROVE.

30 juil—1m

A VENDRE—Trois bouilloires cylindriques. S'adresser à DE POUILLY & Co., Promenade Carondelet, entre les rues Villere et Robertson, Vieux Bassin. 30juil—1m

Jolie résidence à vendre.

UN Terrain situé à l'encoignure des rues Esplanade et Robertson, mesurant 32 pieds de face sur 120 pieds de profondeur;—ensemble avec une Maison de maître et ses dépendances.

Pour les conditions et les termes, s'adresser à la Bernard, depuis 9 heures jusqu'à 3 heures P. M., au bureau de liquidation de la Banque des Améliorations, rue St Louis, près de l'encoignure Chartres. 16juil—1m

EN notre absence de cette ville, notre sieur Paul Juge, est seul chargé de notre procuration générale. MARTIAL PEYRET & Co

N.-Orléans, 25 juillet 1847 57, rue St Louis

PANAMAS—300 douzaines chapeaux panamas à vendre par J. F. BERCIER & Co, 26juil 54, Vieille Levee

DROGUES et médecines, en débarquement du navire Credico: 4,000 livres acide sulfurique, 500 do acide muriatique, 300 do acide nitrique, 2,000 do bois Campêche râpé, 500 do bois de fustic do, 300 do bismuth, 100 do ipeca en poudre, 120 do jalap do do, 150 do magnésie calcinée, 300 do carbonate de magnésie, 150 do sel d'Epsom, [illegible] Alexandrie, manne en larmes, do en sorte, pâte de jujube, Sues de Réglisse, iodure de fer, [illegible]

En magasin

12 barils camphre bien recu, 8 do alum, 15 do sel d'Epsom, 25 do tamarin frais, 3 caisses rhubarbe en poudre, 2 barils camphre raffiné, à vendre, par P. CURACHS,

20juil coin Condé et St Philippe

Articles de Chasse et de Pêche, &c.

E. WEYSHAM, successeur de W. A. RYAN, rue de Chartres No 40, offre à vendre les articles suivants:

Fusils fins, capsules, bourre et poudre des meilleures fabriques anglaises.

Articles de pêche, hameçons montés de Limerick et de Kerby, bouchons, lignes de chanvre, coton, soie et crins, sondes, cannes, rets, trappes de verre et soie, &c.

Fournitures de bâtiments, et un grand assortiment d'outils de charpentiers. 20 juil

EN magasin et à vendre par le soussigné:

100 boîtes bouillons gras;
75 do bœuf bouilli;
30 do pâtés truffés assortis;
35 douzaines cerises à l'eau de vie;
35 paniers huile d'olive Flagniol;
37 caisses vieux Chambertin;
40 do do Margaux;
35 do do Grave La Rose;
36 do do Vieux Lafitte;
250 do vin rouge Bordelais, bon ordinaire;
32 do vieux vin blanc Hermitage;
25 do do de Sauterne, 1825;
100 do do de mille cigares Cuba Noav;
35,000 bouchons fins;
14 barriques vinaigre de vin blanc;
6 barils do do.

27juil CHARLES DUFOUR, 14, Conti

BRODEQUINS, BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—En débarquement du navire SARATO et en magasin, 1,500 caisses de bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, d'une très bonne qualité.

AUSSI—300 caisses chapeaux de bonne qualité, à vendre à bon marché, par FROST & Co.

4 aout

[illegible] à vendre par E G GOMEZ, 10 Bourbon